



**Orientalions
pastorales
diocésaines**

*Pour
une Église fraternelle,
missionnaire et appelante...*

HORS SÉRIE / EGLISE EN CORRÈZE



“L’intimité de l’Eglise avec Jésus est une intimité itinérante, et la communion se présente essentiellement comme communion missionnaire. Fidèle au modèle du maître, il est vital qu’aujourd’hui l’Eglise sorte pour annoncer l’Evangile à tous, en tous lieux, en toutes occasions, sans hésitation, sans répulsion et sans peur. La joie de l’Evangile est pour tout le peuple, personne ne peut en être exclu”.

Pape François
(E.G., n° 23)

Préambule

Le 24 novembre 2013, le **Pape François promulguait son Exhortation apostolique *La Joie de l'Évangile***, faisant suite au Synode romain sur la nouvelle évangélisation. Trois semaines plus tard, j'étais nommé évêque de Tulle par le Saint-Père. En lisant l'Exhortation, j'ai compris qu'il y avait là, pour notre diocèse, un programme à mettre en œuvre. Encouragé par mes collaborateurs, j'ai lancé "le chantier diocésain" de réflexion, devant aboutir à de nouvelles orientations pastorales. Dans les paroisses, les services diocésains et les mouvements, des groupes se sont mis au travail, en prenant pour guide le texte du Pape.

Trois lignes directrices inspirées de l'Exhortation ont accompagné ce travail, au cours de l'année pastorale 2014-2015 :

1. De quoi pouvons-nous nous réjouir dans notre Église diocésaine ?
2. Qu'est-ce qui est à purifier ?
3. Quelles réformes envisager ?

Au mois de juin 2015, le Conseil épiscopal a fait une synthèse de toutes les réponses qui nous étaient parvenues. C'est cette synthèse qui a été remise aux membres des divers Conseils diocésains, le 1^{er} octobre 2015, lors d'une Récollection, au Couvent Saint-Antoine. Avec l'aide des éléments de discernement donnés par le Père Daniel Régent, s.j., qui prêchait cette Récollection, chacun des membres de ces Conseils diocésains est parti avec une feuille de route pour un nouveau travail de réflexion et de proposition à effectuer au cours de l'année pastorale 2015-2016. Je remercie le Conseil épiscopal, le Conseil presbytéral, le Conseil pastoral diocésain et le Conseil de la diaconie qui, tout au long de l'année, ont travaillé avec persévérance.

Ayant récolté les fruits de ce travail – 'synodal' sans en porter le nom – et après avoir réfléchi et prié, je donne aujourd'hui des *orientations pastorales* pour le diocèse, lesquelles devront guider notre marche pour les années à venir.

Introduction

L'Evangile n'attend pas, la fraternité n'attend pas, la mission n'attend pas !

Chers diocésains, au terme de deux années d'épiscopat parmi vous, marquées par les visites pastorales des groupements paroissiaux, des communautés religieuses, des Etablissements de l'enseignement catholique, par de nombreuses rencontres avec divers groupes de chrétiens, et aussi deux années de réflexion et d'échanges au sein des Conseils diocésains, je désire m'adresser à vous et proposer à notre Eglise locale des repères, des lignes directrices qui puissent encourager et orienter une nouvelle étape évangélisatrice, un dynamisme renouvelé pour la mission.

Dans un an, notre diocèse célèbrera le 700^{ème} anniversaire de sa création. C'est dire que l'Eglise de Tulle est riche de plusieurs siècles d'histoire, au cours desquels elle s'est construite, elle a avancé, dans la joie, la prospérité, mais aussi dans les difficultés et les épreuves de tous genres. Nos prédécesseurs dans la foi ont creusé des sillons pour

l'Evangile, ils ont été les témoins de la Bonne Nouvelle du Salut, quelles que fussent les vicissitudes des temps, les évènements heureux et malheureux qui jalonnaient l'histoire de notre pays, du Limousin, de la Corrèze. Nous sommes les héritiers de cette histoire, les maillons d'une longue chaîne de disciples-missionnaires et donc appelés aussi à poursuivre l'aventure de la foi dans le monde actuel, ni meilleur ni pire probablement que celui d'hier. Parce que l'Evangile du Règne de Dieu ne souffre pas de délai, nous sommes appelés à faire face aux défis que représentent, dans un contexte nouveau, l'Annonce de Jésus-Christ Sauveur et le témoignage de sa vie de Ressuscité. Cela dans une Eglise toujours "en état de sortie"⁽¹⁾ une Eglise désireuse de se purifier de tout ce qui en elle est un obstacle pour la mission, une Eglise devant encore et toujours accepter de se réformer, non pas tant pour "s'ouvrir au monde"⁽²⁾ que pour ouvrir dans le monde des chemins nouveaux pour le Christ.

1. Selon une expression chère au Pape François et dont les résonnances bibliques sont légion. Dans l'Ancien Testament, la sortie d'Egypte, l'Exode à travers le désert, la marche vers la Terre promise sont les évènements fondateurs de la constitution du Peuple d'Israël ; dans le Nouveau Testament, le livre des Actes des Apôtres met en relief la course de l'Evangile, de Jérusalem jusqu'à Rome, en passant par tout le pourtour de la Méditerranée.

2. La problématique de "l'ouverture au monde" qui a pu être celle de l'après-Concile Vatican II ne constitue plus l'enjeu et le défi de l'Eglise dans le monde de ce temps. Dans une société très sécularisée et marquée par "l'oubli de Dieu" (expression du Pape Benoît XVI, reprise par le Pape François), l'urgence pour les disciples-missionnaires est de travailler à ouvrir dans le monde des chemins nouveaux pour l'Evangile.

L'Évangélisation ne commence donc pas aujourd'hui ; elle s'inscrit dans le sillage d'un profond renouvellement de la vie en Église et de la mission, voulu par les Pères du Concile Vatican II et mis en œuvre, dans toutes les Églises diocésaines, depuis plusieurs décennies. Bénéficiant de ce nouveau ecclésial, et gardant pour "boussole" le Concile, nous sommes cependant appelés à avancer. Garder un cap ne signifie pas d'emprunter exactement et toujours les mêmes routes, d'aller à la même allure, d'avoir le même équipage et des équipements identiques. Mon souhait profond est que nous répondions à l'appel du pape François, tel qu'il l'exprime dès les premières pages de son Exhortation apostolique : *"J'espère que toutes les communautés feront en sorte de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour avancer sur le chemin d'une conversion pastorale et missionnaire, qui ne peut laisser les choses comme elles sont. Ce n'est pas d'une "simple administration" dont nous avons besoin. Constituons-nous dans toutes les régions de la terre en un "état permanent de mission"*⁽³⁾. Il ajoute encore : *"La pastorale en terme missionnaire exige d'abandonner le confortable critère pastoral du "on a toujours fait ainsi". J'invite chacun à être auda-*

cieux et créatif dans ce devoir de repenser les objectifs, les structures, le style et les méthodes évangélisatrices de leurs propres communautés"⁽⁴⁾.

Pour donner de nouvelles orientations pastorales au diocèse, je souhaite partir d'un postulat de base, énoncé par le Pape dans *Evangelii Gaudium* et repris depuis dans d'autres textes : **"le temps est plus important que l'espace"**. Les évolutions et les réformes que je propose s'inscrivent davantage dans le temps que dans l'espace. Il s'agit moins de procéder à de nouveaux découpages territoriaux ou de changer des structures que d'initier des processus de renouvellement missionnaire s'inscrivant dans la durée. Certes, cela entraînera une nouvelle manière d'envisager l'espace territorial, en le comprenant désormais plutôt comme "espace missionnaire" que comme "circonscription territoriale"; mais, l'essentiel consistera à lancer des processus missionnaires qui s'étaleront dans le temps, sans être obsédé par des résultats immédiats. Cela peut être résumé ainsi : "il s'agit plus d'initier des processus que de dominer des espaces".

L'initiation de processus nouveaux pour une Église évangélisatrice devra se faire selon trois directions ou trois domaines d'action : **la fraternité, l'élan missionnaire, l'appel.**

3. *Evangelii gaudium*, n° 25.

4. *Ibid.*, n° 33.

POUR UNE EGLISE FRATERNELLE

A. Les fondements de la fraternité ecclésiale

Les chrétiens n'ont pas le monopole de la fraternité. La République a même inscrit le mot dans sa devise. Pour beaucoup de personnes, la fraternité est une valeur forte. Cependant, pour nous, elle est bien plus qu'une valeur, car elle dit notre **origine**, notre **nature** et notre **identité**, ainsi que la caractéristique de notre **mission**.

1. Frères, parce qu'enfants du même Père et fils adoptifs dans le Christ

A l'origine de la fraternité chrétienne, il y a une commune ascendance : nous sommes enfants de Dieu, fils et filles d'un même Père. Déjà dans l'Ancien Testament, les auteurs sacrés parlent de Dieu comme d'un "père", mais c'est dans le Nouveau Testament que cette révélation éclate au grand jour. L'expression "votre Père" revient sans cesse dans la bouche de Jésus lorsqu'il s'adresse à ses disciples pour leur parler de Dieu, de son propre Père. Dieu connaît tout ce dont nous avons besoin, parce qu'il est notre Père (cf. Mt 6, 8 ; 6, 32).

A Marie-Madeleine, le Ressuscité donne cette consigne : "Va trouver mes **frères** pour leur dire que je monte vers **mon Père** et **votre Père**, vers mon Dieu et votre Dieu" (Jn 20, 17). C'est en Jésus que se fonde vraiment la fraternité chrétienne : en prenant chair de notre chair, il devient notre frère en humanité et, en lui et par lui, le Fils de Dieu, nous devenons des fils adoptifs du Père⁽¹⁾ et, simultanément, des frères entre nous.

2. La fraternité : premier nom de l'Eglise

En raison de cette filiation commune en Christ, le Fils de Dieu, et donc, en même temps, de cette fraternité entre disciples de Jésus, il n'est pas étonnant que la première Communauté chrétienne se soit elle-même désignée comme "**la fraternité**". Il suffit de lire le livre des Actes des Apôtres pour se rendre compte de cette réalité. Les baptisés, disciples du Christ, y sont toujours appelés "les frères". "La fraternité" est le premier

nom de l'Eglise ; elle en dit la nature profonde et aussi la mission.



1. Cf. Ep. 1, 5 : « Dieu nous a élu de toute éternité, parce qu'il nous destinait d'avance à l'adoption filiale, en et par son Fils, Jésus-Christ ».

3. Pas de mission possible sans communion fraternelle

Parce que la fraternité dans l'Eglise n'est pas qu'une valeur, mais qu'elle est constitutive de sa nature et donc aussi de son identité propre, il n'est pas possible qu'elle envisage sa mission en dehors de cette réalité. Il est de la nature de l'Eglise d'être missionnaire ; c'est même sa raison d'être⁽²⁾ ! Et comme il est aussi de sa nature d'être une fraternité dans le monde, on doit en déduire que cette fraternité est aussi sa première façon d'être missionnaire. **La fraternité est le premier témoignage du Ressuscité.** C'est en étant frères et en vivant en frères – cela s'appelle la "Communion ecclésiale" – que nous sommes vraiment constitués témoins du Ressuscité. Parmi les 'notes' qui caractérisent la première communauté chrétienne, d'après l'auteur du livre des Actes des Apôtres, figure, en deuxième position, celle de "la communion fraternelle" : *"Ils étaient assidus à l'enseignement des*

Apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières" (Ac 2, 42).

Aujourd'hui, il n'est pas étonnant que l'un des premiers reproches fait par les gens à une communauté paroissiale soit celui du manque de cohérence entre ce qu'elle prêche – "aimez-vous les uns les autres" – et ce qu'elle donne à voir des relations entre ses membres dans la vie quotidienne. En même temps, il n'est pas rare d'entendre le témoignage de nouveaux arrivants dans un bourg qui reconnaissent que c'est la communauté chrétienne qui leur a permis de s'intégrer. De même, quoique cela n'apparaisse pas nécessairement au grand jour, bien des épreuves et des souffrances de telle ou telle personne dans la communauté sont 'allégées' grâce à la présence attentive d'un frère, d'une sœur ou de plusieurs.

B. Les enjeux et les défis de la vie fraternelle chez nous

Si j'ai commencé mon propos en vous entretenant de la fraternité, vous avez compris, en lisant les lignes qui précèdent, que ce n'est pas une option personnelle, un choix idéologique et encore moins le fruit du hasard. Il y va de **la communion** et de **la mission**, qui sont comme la respiration de l'Eglise. **L'Eglise est une communion missionnaire.**

Où en sommes-nous de la fraternité dans l'Eglise qui est en Corrèze ? Et vers où devons-nous aller ?

1. Réjouissons-nous de la fraternité vécue

Cette fraternité, j'en ai fait l'expérience en arrivant chez vous comme pasteur, il y aura bientôt trois ans. Je suis devenu corrézien

parce que vous m'avez accueilli en frère. C'est la communion fraternelle et pas d'abord la beauté des paysages et la gentillesse des

2. Mt 28, 19 : "Allez ! De toutes les nations faites des disciples", tel est le commandement de Jésus, en même temps que les dernières paroles qu'il adresse aux Onze, sur la montagne de Galilée.

gens qui me permet de m'enraciner sur cette terre de Corrèze et de l'aimer. Mes visites pastorales, les multiples rencontres, les célébrations, le travail avec les divers Conseils diocésains m'ont fait toucher du doigt la réalité de la vie fraternelle entre baptisés. J'ai pu aussi constater que la diaconie de l'Eglise se décline, dans ses diverses composantes (dont les organismes de solidarité comme le Secours catholique, la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul et le C.C.F.D.-Terre Solidaire, aussi la pastorale de la santé, les aumôneries des gens du voyage, des prisons, etc.), avec pour harmonique essentielle la fraternité. Un lieu important où j'ai senti la fraternité vécue tout simplement et avec des groupes très différents : les Grottes de Saint-



Antoine, à Brive ; sans doute parce que la communauté des frères mineurs en constitue comme l'âme et le moteur. Il y a aussi tout ce qui, ici ou là, ne se voit pas et qui ne fait pas de bruit...

2. Vivre la fraternité dans les paroisses, à la base

Lors de mes visites pastorales dans les groupements paroissiaux, j'ai souvent évoqué un souhait : la création de **fraternités locales missionnaires**. Je me suis rendu compte que ce souhait correspondait à une attente dans le peuple



chrétien, à la base, dans les petites paroisses, mais aussi dans les paroisses de ville. A vrai dire, ce n'est pas quelque chose d'entièrement nouveau ; ici ou là existent des petits groupes dont le ciment est la vie fraternelle. Je pense aux équipes d'Action catholique, aux Equipes Notre-Dame, au groupe Siloé, à des fraternités paroissiales, etc. Existente aussi les groupes de méditation et de prière autour de la Parole de Dieu qui se sont développés depuis quelques années. Mais c'est encore trop limité ; il faut poursuivre avec ténacité la fondation de tels groupes, pour vivre une proximité effective. Combien de chrétiens n'ont pratiquement jamais l'occasion – en dehors de la messe dominicale – de se retrouver pour un temps convivial, un partage de leur vie, un moment de prière !

Une conversion de notre manière de vivre en chrétien est nécessaire, à la base, dans les lieux de vie, dans les villages et les quartiers des villes. Il faut vaincre l'individualisme qui gangrène nos sociétés modernes. Il faut rompre l'isolement qui enferme chez eux les plus faibles, les plus fragiles, les personnes âgées, les malades.

CRÉATION DES FRATERNITÉS LOCALES MISSIONNAIRES

Dans les trois ans à venir, susciter la création de «Fraternités Locales Missionnaires», présences visibles de l'Église au plus petit échelon de base d'une communauté chrétienne. Dans les groupes divers qui existent déjà et où se vit la fraternité, on sera attentif à la dimension missionnaire de cette fraternité.

- **Où ?** Partout où il y a un clocher. S'il n'y a pas suffisamment de chrétiens, qu'on élargisse à deux, trois, quatre clochers.

- **Combien de personnes par "fraternité" ?**

Au minimum, trois ; au maximum, dix. Il vaut mieux plusieurs fraternités en un lieu qu'une seule, trop grande, où la convivialité serait plus difficile.

- **Pour vivre quoi ?**

- Pour une lecture méditée et priée de la Parole de Dieu
- Pour prier ensemble (adoration, chapelet, chemin de croix, etc.) à l'église, dans une maison, dans une salle. Si on se réunit dans l'église, ne pas craindre de sonner les cloches, pour que d'autres personnes puissent éventuellement venir rejoindre la fraternité pour ce temps de prière.

- Pour un partage tout simple de nos joies et de nos peines,

- Pour la convivialité, autour d'une tasse de café...

- Pour rompre l'isolement, en pensant charitablement aux personnes malades ou isolées des alentours et en s'organisant pour les visiter, leur porter la communion si elles le désirent, les mettre en contact avec un prêtre pour un sacrement de la guérison (confession, onction des malades).

- Pour une visibilité de la présence chrétienne en un lieu.

- **Quand ?** Chaque semaine ou chaque quinze jours. La fraternité décidera du jour et de l'heure en fonction des possibilités de chacun.

En bref :

. **Quelques personnes réunies au nom de JESUS ;**

. **Pour la prière et l'écoute de la Parole de Dieu ;**

. **En dialogue et partage convivial**

. **Dans un esprit de charité, pour la mission.**

N.B. : Il sera bon qu'une fois par an, toutes les fraternités d'une même communauté locale (groupement paroissial) se réunissent pour un temps convivial avec célébration de l'Eucharistie et temps de partage spirituel.

3. Vivre la fraternité entre prêtres

Le diocèse de Tulle compte actuellement une trentaine de prêtres diocésains en activité (dont 5 venant de l'Etranger pour un temps limité), la plupart curés dans les Ensembles inter-paroissiaux ou Groupements paroissiaux. Leur moyenne d'âge est élevée. Quelques-uns ont plus de 80 ans ; plusieurs se rapprochent de l'âge de 75 ans, où tout curé doit présenter à l'évêque la renonciation à son Office⁽¹⁾. Dans 7 ans, seulement une dizaine de prêtres diocésains auront moins de 75 ans. Le diocèse ne compte qu'un seul séminariste.

Le mode de vie actuel des prêtres en activité ne peut plus être envisageable pour l'avenir. Il n'est plus possible de confier à un seul prêtre, souvent avancé en âge, la lourde charge curiale d'un ensemble inter-paroissial. C'est le devoir de l'évêque de veiller à ce que ses frères prêtres puissent avoir une vie fraternelle où l'on se soutient mutuellement, où l'on puisse prier ensemble, prendre des repas

ensemble, organiser ensemble la vie pastorale. Quel jeune aujourd'hui peut raisonnablement envisager de devenir prêtre diocésain sans ce soutien fraternel ?

Le temps est venu de penser à un style de vie différent pour les prêtres actuellement en activité et pour des plus jeunes qui pourraient les rejoindre dans l'avenir – qu'ils soient de chez nous ou venant de pays étrangers. Etre curé, seul, en voyant s'élargir toujours plus le territoire dont on a la charge (au fur et à mesure que les plus âgés doivent cesser leur Office) ne peut plus être une solution durable et viable de prise en charge de la pastorale paroissiale.

Plutôt que de tenir éparpillées, en les épuisant, les forces presbytérales en petit nombre, je propose de les regrouper en constituant **trois ou quatre FRATERNITÉS PRESBYTÉRALES, portant, chacune, la charge pastorale, dans un grand "espace missionnaire"**.



1. Cf. *Code de Droit Canonique*, Can. 538, § 3. Tout comme l'évêque, ayant atteint l'âge de 75 ans, doit présenter au Saint-Père la renonciation à sa charge.

CRÉATION DES FRATERNITÉS PRESBYTÉRALES

Dans les cinq années qui viennent, constituer trois ou quatre «fraternités» de Prêtres (composées de trois prêtres au minimum) qui porteront, chacune, la charge pastorale, dans un grand "Espace Missionnaire".

Les prêtres diocésains ne sont certes pas des religieux, mais, sans être sous le même toit, ils peuvent vivre une réelle fraternité.

Ces Fraternités (trois ou quatre), sans être des "communautés religieuses", seront appelées à vivre une vie fraternelle autour de trois axes de base, dont elles définiront elles-mêmes les modalités pratiques :

- Une vie de prière commune (à laquelle il sera bon d'associer des laïcs).
- Une convivialité : un repas par jour pris ensemble.
- Une réunion de la Fraternité chaque semaine, pour bâtir ensemble le travail pastoral, en lien avec les Equipes d'Animation Pastorale.

Chaque Fraternité de prêtres sera composée de curés *in solidum* et éventuellement d'un ou plusieurs prêtres "auxiliaires". Elle sera animée par l'un des curés qui en sera le "Modérateur" (cf. Can. 517, § 1). Ce dernier n'est pas un "super curé", mais celui qui anime la Fraternité.

4. Vivre la fraternité avec les plus pauvres

La belle démarche de *Diaconia 2013*, qui a profondément marqué l'Eglise en France et notre Eglise diocésaine, nous a ancré davantage dans l'esprit fraternel du service, signe de l'Evangile annoncé aux plus pauvres et vécu avec eux, dans une Eglise toute entière diaconale.

J'aimerais que nous fassions nôtre le souhait du Pape François :

"Je désire une Eglise pauvre pour les pauvres. Ils ont beaucoup à nous enseigner. En plus de participer au 'sensus fidei', par leurs propres souffrances ils



connaissent le Christ souffrant. Il est nécessaire que tous nous nous laissions évangéliser par eux. La nouvelle évangélisation est une invitation à reconnaître la force salvifique de leurs existences, et à les mettre au centre du cheminement de l'Eglise. Nous sommes appelés à découvrir le Christ en eux, à prêter notre voix à leurs causes, mais aussi à être leurs amis, à les écouter, à les comprendre et à accueillir la mystérieuse sagesse que Dieu veut nous communiquer à travers eux" (Evangelii gaudium, n° 198).

Le Conseil diocésain de la Diaconie a sans doute permis que nous vivions davantage la diaconie de l'Eglise dans un esprit fraternel, où on ne se contente pas de s'en remettre à des "spécialistes" de la solidarité que sont les associations caritatives – indispensables pourtant et très actives chez nous – mais où la communauté chrétienne dans son ensemble et en chacun de ses membres cherche à porter une attention aimante aux plus petits, aux plus faibles, aux plus pauvres, dans une proximité d'accompagnement réelle et cordiale, de telle sorte que dans toutes nos communautés chrétiennes, ces personnes se sentent "chez elles".

Il y a cependant beaucoup à faire encore pour avancer dans cette voie et principalement **en portant notre attention sur la dimension spirituelle de cette diaconie de la fraternité** qui n'est en rien une sorte de "plus", comme la cerise sur le gâteau, mais qui est la marque essentielle de la charité chrétienne, sans laquelle l'Eglise ne serait qu'une O.N.G. parmi d'autres. Je cite encore le Pape François :

"Je veux dire avec douleur que la pire discrimination dont souffrent les pauvres est le manque d'attention spirituelle. L'immense majorité des pauvres a une ouverture particulière à la foi ; ils ont besoin de Dieu et nous ne pouvons pas négliger de leur offrir son amitié, sa bénédiction, sa Parole, la célébration des Sacrements et la proposition d'un chemin de croissance et de maturation dans la foi. L'option préférentielle pour les pauvres doit se traduire principalement par une attention religieuse privilégiée et prioritaire" (Evangelii gaudium, n° 200).

**CRÉATION
D'UN SERVICE PASTORAL DE LA DIACONIE
ET REFONTE
DU CONSEIL DE LA DIACONIE**

Dans les trois années qui viennent, sera créé un Service diocésain de la diaconie, placé sous la coordination d'un délégué diocésain à la diaconie. L'actuel Conseil de la diaconie verra sa composition et son fonctionnement modifiés (Conseil plus restreint). Les deux seront attentifs à la dimension spirituelle de la diaconie.

Le Service pastoral diocésain de la diaconie regroupera des services et des aumôneries déjà existants et d'autres appelés à voir le jour ; chacun disposera de sa part d'autonomie :

- Service pastoral de la Santé
- Service des Migrants
- Aumônerie des Prisons
- Aumônerie des Gens du Voyage
-

POUR UNE EGLISE MISSIONNAIRE

A. Les fondements de la mission ecclésiale

Je n'apprendrai rien à personne en disant que notre époque est celle de la mondialisation. Cependant, lorsqu'on lit le récit de la Pentecôte dans le livre des Actes des Apôtres, et la course de la Parole de Dieu qui s'en est suivie dans tout le bassin de la Méditerranée, on comprend que l'Eglise a initié, depuis ses commencements, une sorte de 'mondialisation', à cause de sa catholicité et son apostolicité, de sa vocation à répandre la Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu.

1. La nécessité de communiquer "l'insondable richesse du Christ"

Lorsque j'entends ou je prononce le mot "mission", je pense spontanément aux paroles fortes de saint Paul, dans sa première lettre aux chrétiens de Corinthe :

"Annoncer l'Evangile, ce n'est pas là pour moi un motif de fierté, c'est une nécessité qui s'impose à moi. Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Evangile" (1 Co, 9, 16).

D'où vient donc cette nécessité qui s'imposait à l'Apôtre et qui s'impose à nous aujourd'hui ?

A nous, comme à saint Paul, a été confiée la grâce d'annoncer à tous les hommes "l'insondable richesse du Christ" (Ep 3, 8). La nouveauté absolue de la Vie en Jésus-Christ est "la Bonne Nouvelle pour l'homme de tous les temps : tous les hommes y sont appelés et destinés.

L'Eglise, et en elle tout chrétien, ne peut cacher ni garder pour elle cette nouveauté et cette richesse, reçues de la bonté divine pour être communiquées à tous les hommes"⁽¹⁾.



1. JEAN-PAUL II, *Redemptoris missio*, n° 11

2. "Allez ! De toutes les nations faites des disciples" (Mt 28, 19)

La mission n'est pas une invention de l'Eglise pour s'auto-reproduire. Sa vocation missionnaire, elle la tient de Jésus, l'Envoyé du Père aux hommes, pour leur manifester son amour. Elle se résume dans quelques paroles de l'Evangile, que nous n'aurons jamais fini de méditer :

- "Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique" (Jn 3, 16) ;

- "Jésus, ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, les aima jusqu'au bout" (Jn 13, 1).

- "Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie" (Jn 20, 21)

Comme lui-même a été envoyé par le Père, le Seigneur Jésus nous envoie pour que nous soyons ses témoins dans le monde, les messagers de l'Amour trinitaire. L'Eglise est capable d'assumer cette

mission grâce à l'Esprit de Pentecôte qui la soutient de ses dons et la guide au long des siècles.



3. La mission évangélisatrice de l'Eglise : un service rendu à l'humanité

Si l'origine de la mission est l'amour trinitaire, si son but est que cet amour se répande dans tous les cœurs, alors on peut dire qu'il y a une véritable urgence de la mission évangélisatrice. Elle est "*le premier service que l'Eglise puisse rendre à tout homme et à l'humanité entière dans le monde actuel*"⁽²⁾. En effet, tout homme, de par sa condition de créature aimée de Dieu, mérite toujours plus d'amour que le monde n'est capable de lui en donner⁽³⁾. En annonçant l'Evangile du Salut à nos

contemporains qui ne connaissent pas encore le Christ, nous voulons leur donner ce que nous avons de meilleur, de plus beau, de plus vrai. Nous ne cherchons pas d'abord à leur enseigner une doctrine ou des préceptes, mais à leur révéler qu'ils sont aimés de Dieu et que cet amour peut combler toutes leurs attentes bien au-delà de ce qu'ils espèrent. Ce n'est qu'à partir de cette expérience qu'ils pourront avancer et progresser dans la connaissance de Dieu, dans les exigences morales de la vie chrétienne.

1. JEAN-PAUL II, *Redemptoris missio*, n° 11

2. Id., *ibid.*, n° 2

3. Je reprends une citation du Cardinal Philippe Barbarin, dans sa dernière lettre pastorale : "*Les hommes méritent toujours plus d'amour que le monde ne peut leur en donner*".

B. Comment renouveler chez nous l'élan missionnaire ?

En commençant par mettre l'accent sur la vie fraternelle, j'ai déjà en partie répondu à la question. La fraternité est pour ainsi dire le "style de vie" du chrétien, une sorte d'"ambiance" de la vie chrétienne, qui, par elle-même, est témoignage évangélique pour ceux qui nous voient vivre. Cela n'est pourtant pas suffisant. D'une part, Il faut ajouter à la communion fraternelle trois autres dimensions essentielles que j'ai déjà évoquées dans ma référence au chapitre 2 du Livre des Actes des Apôtres. D'autre part, il faut envisager une réforme importante de prise en charge du modèle pastoral actuel.

1. Réjouissons-nous d'abord d'un certain dynamisme missionnaire dans notre diocèse

J'observe tout d'abord que des personnes se sont engagées et s'engagent pour servir le Christ en servant leurs frères. Ils ne le font pas seulement pour assurer un service interne à l'Eglise, mais pour qu'à travers ce service, l'Evangile continue d'être annoncé aux hommes et aux femmes de la Corrèze. C'est vrai pour ceux et celles qui ont accepté une mission dans les Equipes d'Animation Pastorale des paroisses, dans l'accompagnement des familles en deuil, dans la pastorale de la santé (hôpitaux, EHPAD, Centres pour personnes handicapées), dans la pastorale des Gens du Voyage, dans l'aumônerie des prisons; c'est vrai pour ceux qui s'investissent dans la Pastorale des jeunes (Aumônerie de l'Enseignement Public, Enseignement catholique, Scoutisme et Action catholique, Association Saint-Etienne) ; et dans bien d'autres domaines, je constate chez de nombreux chrétiens le désir de faire connaître le Christ autour d'eux.

Un certain renouveau missionnaire est visible dans des initiatives qui ont vu le jour récemment : création d'un embryon d'aumônerie d'étudiants à Brive, lancement du Pélé VTT en Corrèze, efforts de l'Hospitalité diocésaine de Lourdes pour inviter des jeunes à s'engager auprès des malades pour le pèlerinage diocésain. Des projets sont en cours avec la pastorale des jeunes, comme la création d'une Ecole de prière.



2. Recentrer la vie en Eglise sur l'essentiel

Certaines tentations – bien humaines, trop humaines ! – pourraient guetter la vie en Eglise, à cause de la diminution du nombre des baptisés : la nostalgie d'un temps de "chrétienté" (plus imaginé que réel), le repli sur soi, le marquage identitaire exacerbé. Ces tentations seraient guidées par la peur et non par la foi. La foi missionnaire conduit toujours au large pour jeter les filets en haute mer, sans craindre les tempêtes, parce qu'on a la certitude que le Christ est présent et que le souffle de l'Esprit est à l'œuvre.

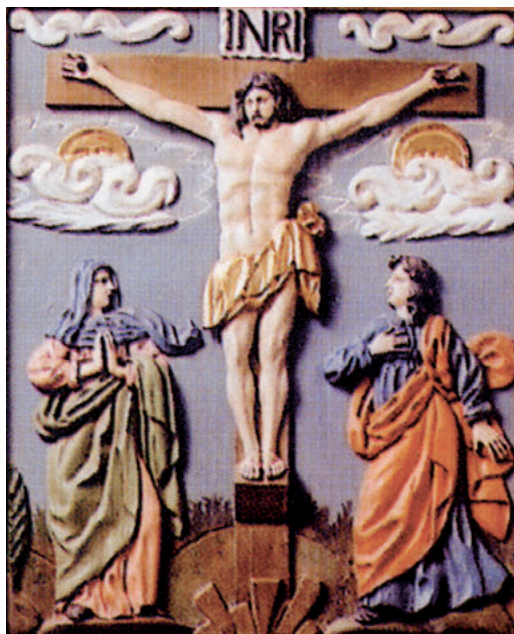
Le gage d'une bonne santé missionnaire pour l'Eglise est de ne jamais perdre la proximité de sa Source, de telle sorte que les Eaux vives puissent sans cesse abreuver sa soif et irriguer toutes ses activités missionnaires :

" Chaque fois que nous cherchons à revenir à la source pour récupérer la fraîcheur originale de l'Évangile, surgissent de nouvelles voies, des méthodes créatives, d'autres formes d'expression, des signes plus éloquents, des paroles chargées de sens renouvelé pour le monde d'aujourd'hui" (Evangelii gaudium, n° 11).

C'est le sens de ma devise épiscopale, laquelle concerne certes ma vie personnelle, mais plus encore celle de l'Eglise qui m'a été confiée : *"vous puiserez les eaux aux Sources du salut"*. La véritable Source, c'est le mystère pascal du Christ, lequel est sans cesse actualisé pour notre vie dans les sacrements, et au plus haut point dans l'Eucharistie, mémorial de la Pâque de Jésus. Nous ne pouvons faire partager à

d'autres que ce que nous recevons d'abord nous-mêmes dans la foi :

"Nous sommes appelés à être des personnes-amphores pour donner à boire aux autres" (Evangelii gaudium, n° 86).



J'ai déjà évoqué ce qui constituait le cœur et l'âme de la première Communauté chrétienne, d'après la description du livre des Actes des Apôtres : ***"Ils étaient assidus à l'enseignement des Apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières"*** (Ac 2, 42). Vouloir vivre vraiment ces quatre dimensions de la vie chrétienne est ce que j'appelle "se recentrer sur l'essentiel". Faire cela, c'est avoir l'assurance de s'abreuver à la Source ! Je ne reviens pas sur la dimension fraternelle. Voyons brièvement ce que nous disent les trois autres.

- La première concerne **l'enseignement des Apôtres**. A tout seigneur, tout honneur : la première mission des Apôtres est de transmettre la Parole de Dieu ; voilà pourquoi, il



faut d'abord pour les disciples être assidus à cet enseignement. Se ressourcer à la Parole de Dieu restera donc toujours une dimension première dans la vie du disciple-missionnaire du Christ. Que de catholiques restent loin de cette source !

Nous devons poursuivre notre effort pour proposer la création de nouveaux groupes pour la lecture méditée et priante de la Parole de Dieu.

"Toute l'évangélisation est fondée sur elle, écoutée, méditée, vécue, célébrée et témoignée. La Sainte Écriture est source de l'évangélisation. Par conséquent, il faut se former continuellement à l'écoute de la Parole. L'Église n'évangélise pas si elle ne se laisse pas continuellement évangéliser" (Evangelii gaudium, n° 174).

- La **"fraction du pain"** – c'était le nom de **l'Eucharistie**, de la Messe, dans la Première communauté – est au cœur de la vie chrétienne, parce qu'elle en est "la source et le sommet", selon l'expression du

Concile Vatican II. La participation à la messe dominicale permet d'avoir accès à la "double table" de la Parole et de l'Eucharistie. Il s'avère urgent dans la catéchèse des enfants et des adultes, dans l'initiation chrétienne (pour les catéchumènes enfants ou adultes) de porter une attention particulière aux deux réalités inséparables que sont l'Eglise et l'Eucharistie.

- La troisième dimension est celle **"des prières"**. La première communauté était assidue aux prières. Dans l'Exhortation du Pape François, on peut lire :

"L'Eglise ne peut pas vivre sans le poumon de la prière, et je me réjouis beaucoup que se multiplient dans toutes les institutions ecclésiales les groupes de prière, d'intercession, de lecture priante de la Parole, les adorations perpétuelles de l'Eucharistie" (Evangelii gaudium, n° 262).



On pourrait bien sûr s'arrêter sur la forme personnelle de la prière, mais ici il est surtout question de la prière communautaire. N'oublions pas que la première Eglise est la famille – "Eglise domestique" – et que c'est en famille que peut se faire le premier apprentissage de la prière. Comment aider les parents et leurs enfants à vivre cette forme de prière ? Par ailleurs, il est heureux de voir que, dans certaines communautés paroissiales, des prêtres, des consacrés et des laïcs se retrouvent chaque jour pour prier avec la Liturgie des Heures (Office de Laudes ou Vêpres), même si c'est encore trop rare. J'espère que les **Fraternités locales missionnaires permettront à des chrétiens de découvrir la richesse de la prière communautaire**. Quand on pense à "église" de village, on pense spontanément

à "Messe". Or, il y a déjà longtemps qu'on ne célèbre plus ou presque plus la messe dans certaines petites églises de campagne. Mais qu'est-ce qui empêche que quelques chrétiens se rendent dans leur église pour prier les Laudes ou les Vêpres, pour méditer le Chemin de Croix (Carême) ou pour réciter le chapelet ? Si nous voulons que ces églises de village ne deviennent pas des musées, il est important que quelques chrétiens s'y rendent chaque semaine pour un temps de prière ensemble.

Ainsi, il est vital pour que notre Eglise diocésaine soit en état de mission qu'elle soit aussi avant tout centrée sur l'essentiel. Centrée sur l'essentiel, elle devient capable de se décentrer d'elle-même – de ses peurs, de ses limites, de la routine – et retrouve le goût de l'évangélisation.



Orientation Pastorale n°



SUSCITER LA NAISSANCE DE NOUVEAUX GROUPES DE LECTURE DE LA PAROLE DE DIEU, MÉDITÉE ET PRIÉE

Dans les deux années à venir, les E.A.P., les fraternités locales missionnaires et même les groupes de lecture de la Parole de Dieu, auront pour objectif de susciter la naissance de nouveaux groupes de lecture de la Parole de Dieu méditée et priée.

Orientation Pastorale n°



FAVORISER DES TEMPS DE PRIÈRE COMMUNAUTAIRE, EN SEMAINE, DANS LES EGLISES OU D'AUTRES LIEUX

Tous ceux qui exercent une responsabilité dans l'Église auront le souci de favoriser des temps de prière communautaire, en semaine, dans les églises ou d'autres lieux.

- Le 1^{er} jeudi ou vendredi du mois, dans les églises des bourgs principaux, on pourra proposer une heure sainte devant le Saint-Sacrement exposé, en priant tout particulièrement pour les vocations sacerdotales et religieuses.
- Les fraternités de prêtres proposeront d'associer des laïcs à la prière de la *Liturgie des Heures (Office divin)*.

FAVORISER LE PLUS POSSIBLE LE RASSEMBLEMENT DES FIDÈLES POUR L'EUCARISTIE DOMINICALE EN UN LIEU CENTRAL

Le nombre de messes dominicales dans les ensembles inter-paroissiaux ira forcément en diminuant dans les années qui viennent. Il n'est pas souhaitable que cette situation devienne un motif de repli sur un cercle restreint de personnes pour une assemblée de prière sans prêtre.

- Dès les premiers temps de l'Eglise, les chrétiens se sont rassemblés le dimanche pour célébrer l'Eucharistie, autour de l'Evêque d'abord, et ensuite, les communautés se multipliant, autour des curés, dans les diverses paroisses. On a toujours compris que **trois réalités devaient se conjindre pour exprimer le mystère eucharistique et le mystère de l'Eglise : EUCARISTIE (et donc ministère sacerdotal), ASSEMBLÉE, DIMANCHE**. On cherchera donc à favoriser le plus possible le rassemblement des communautés pour l'eucharistie dominicale, en un lieu central.

- Cela ne signifie pas qu'il ne doit jamais y avoir d'assemblées dominicales de prière sans prêtre ; mais elles doivent rester exceptionnelles.

3. Le modèle actuel de prise en charge des paroisses a atteint sa limite

La création des **fraternités locales missionnaires** et des **fraternités presbytérales**, qui font l'objet des deux premières orientations pastorales exposées ci-dessus, doit être accompagnée d'autres orientations pour réformer notre manière de prendre en charge la pastorale paroissiale dans son ensemble.

Que s'est-il passé depuis une cinquantaine d'années ? Dans beaucoup de diocèses de France, les évêques ont fait le choix de "restructurer" les paroisses. Je crois que nos voisins de Limoges ont été parmi les premiers à procéder à cette réforme. Selon les diocèses, on est passé de plusieurs centaines de paroisses à une trentaine ou une vingtaine. La réforme la plus "radicale" a été faite, plus tardivement, dans le diocèse de Mende (il y a six ans), avec la suppression de toutes les anciennes paroisses et la création de cinq grandes paroisses nouvelles. Aujourd'hui, on peut observer que ces restructurations n'ont fait que résoudre provisoirement le problème du manque de prêtres pour assurer la charge curiale des paroisses, même si, en même temps, des **Equipes d'Animation Pastorale** (E.A.P.) voyaient

le jour un peu partout pour aider les curés dans la prise en charge pastorale. En effet, la diminution du nombre de prêtres se poursuivant, sans qu'une relève suffisante ait pu voir le jour, certaines paroisses nouvelles se retrouvent sans curé!

En Corrèze, il n'y a pas eu de "restructuration canonique" des paroisses. En revanche, elles ont été progressivement réunies en "**Groupements paroissiaux**" ou "**Ensembles inter-paroissiaux**", avec à leur tête un curé⁽¹⁾ – ce qui revient à peu près au même résultat. Le processus a consisté, au fur et à mesure que des curés cessaient leur activité, à agrandir les Groupements ou Ensembles paroissiaux. Aujourd'hui, ce processus a atteint sa limite. Le nombre de prêtres pouvant porter la charge curiale est réduit au minimum ou le sera dans les cinq à dix ans à venir. Si on laissait les choses en l'état, ce serait à coup sûr le dépérissement et la mort des paroisses. De plus, on aboutirait à l'épuisement du petit nombre de prêtres en activité et au découragement des jeunes qui arriveraient. Il faut donc impérativement sortir de ce processus mortifère.

1. Seulement deux Ensembles inter-paroissiaux sont pris en charge par une "équipe" de deux curés : Tulle et Ussel. Dans d'autres endroits, il y a une coopération entre curés in solidum ne résidant pas sur un même lieu ou entre curé et prêtre auxiliaire.

4. Un nouveau modèle est appelé à voir le jour

Avec le Conseil Presbytéral, nous avons envisagé plusieurs solutions possibles. En fait, une seule s'avère raisonnablement réalisable. Dans la ligne du principe que j'ai énoncé en introduction, nous avons privilégié le temps à l'espace. Au lieu d'une restructuration immédiate des paroisses, il convient de ne pas toucher aux paroisses actuelles, mais de revoir, progressivement et complètement, la manière de leur prise en charge par les curés avec la collaboration des E.A.P.

Nous avons, Dieu merci, la richesse de disposer, dans presque tous les groupements paroissiaux actuels, d'une Equipe d'Animation Pastorale. Dans l'état actuel, 14 E.A.P. ont fait l'objet d'une Lettre de mission de l'évêque. **Il est urgent de les créer là où elles n'existent pas encore.** Cependant, ces E.A.P. ne peuvent pas remplacer les curés ! Le pape François a rappelé à plusieurs reprises le danger de cléricaiser des laïcs sous le prétexte de pallier le manque de prêtres.

Les curés seront donc appelés à vivre en Fraternités, dans trois ou quatre villes du diocèse. A partir de ces lieux de résidence, ils devront assurer leur mission de pasteur d'une manière nouvelle, en s'appuyant sur les E.A.P. Il s'agira essentiellement d'un ministère "itinérant". Les trois ou quatre Fraternités

de curés *in solidum* pourraient remplir leur charge à la manière des "missionnaires" dans les jeunes Eglises d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine. Selon un rythme, une répartition et un contenu qui seront à déterminer, chaque curé pourrait passer plusieurs jours dans une communauté locale, un peu à la manière d'un évêque lorsqu'il effectue une visite pastorale prolongée.

Dans ce nouveau modèle, il ne s'agit pas de "dominer", de "gérer", d'"administrer" des espaces, mais d'inscrire le ministère pastoral des curés, en lien avec les E.A.P., dans un processus missionnaire envisagé dans le long terme. Les curés ne pourront plus courir sans cesse d'un côté à l'autre. Leur lieu de résidence en Fraternité ne sera pas un "centre paroissial", mais une sorte de "base" où ils pourront se ressourcer spirituellement et intellectuellement, avoir une hygiène de vie convenable, en s'épaulant mutuellement, en pensant ensemble la mission, en se répartissant les responsabilités.

Il ne s'agit en aucun cas d'une "centralisation" de la vie paroissiale ! **La vie paroissiale continuera de s'organiser et de se vivre dans les Communautés locales.** D'où l'importance de la mission des E.A.P. au quotidien, et des Fraternités missionnaires locales, dans les divers clochers.

5. Un nouveau "style" pour vivre le ministère presbytéral

Si les prêtres vivent en "fraternités" en un lieu donné, ce n'est pas pour recentrer la vie paroissiale autour de leur personne et de leur ministère, mais pour trouver des forces et des ressources suffisantes dans ce "style" de vie, afin d'accomplir leur ministère de pasteurs, en allant régulièrement visiter les Communautés locales qui leur seront confiées et en accompagnant de près des réalités sur lesquelles il faudra désormais faire porter tous nos efforts : le catéchuménat des enfants et des adultes, la préparation au mariage, la préparation avec les parents pour le baptême des petits enfants, la pastorale familiale, la pastorale des jeunes et des vocations.

6. Développer une Eglise "catéchuménale"

Ces dernières décennies, L'Eglise en France a vu se développer, dans tous les diocèses, le catéchuménat des adultes. Chaque année, maintenant, dans notre diocèse, lors de la Vigile pascale, je donne les sacrements de l'Initiation chrétienne (baptême, confirmation, eucharistie) à plusieurs catéchumènes adultes. Parmi ces adultes, de tous âges, certains ont commencé un chemin de foi à partir du baptême de leurs propres enfants. Ils ont été évangélisés par la demande d'un ou plusieurs des enfants de devenir chrétien. C'est un signe des temps !

Cet accroissement du nombre d'adultes découvrant la foi chrétienne nécessite que

Si un "recentrement" du ministère pastoral est indispensable, ce n'est pas d'abord sur des lieux, mais sur l'essentiel, sur la manière, le "style" de vivre le ministère et sur la présence prioritaire auprès de certaines réalités pastorales porteuses d'avenir pour l'Annonce de l'Evangile.

J'ai conscience que je demande beaucoup aux prêtres ; ce n'est pas facile de s'adapter à un nouveau "style" de vie et de ministère, lorsqu'on a passé la cinquantaine... J'en sais moi-même quelque chose depuis que la charge d'évêque est tombée sur mes épaules. Je compte beaucoup sur les fidèles laïcs pour aider leurs prêtres à vivre ce tournant, notamment en veillant à moins les solliciter pour certaines activités où leur présence n'est pas indispensable.

nous développons notre capacité à bien les accueillir et les accompagner, à discerner leurs motivations, à les catéchiser et à rendre davantage partie prenante la communauté locale dans laquelle ils auront à s'insérer. Cela supposera de renforcer les équipes chargées de cette mission et de former chacun de leurs membres.

Cependant, le développement d'une Eglise "catéchuménale" est à entendre d'une manière beaucoup plus large. Cette perspective concerne aussi l'accueil et l'accompagnement des jeunes qui se préparent à recevoir le sacrement du mariage, ainsi que des parents qui demandent le baptême d'un petit enfant.

● **La préparation au mariage**

En ce qui concerne la préparation au mariage, des efforts ont déjà été entrepris depuis plusieurs années, notamment par la création d'équipes de préparation au mariage. Il faudra poursuivre en ce sens, en ren-



forçant ces équipes, en veillant à leur renouvellement, et en assurant la formation de leurs membres. L'implication des prêtres est plus que jamais nécessaire. Le pape François, dans son Exhortation *Amoris Laetitia*, nous encourage à aller plus loin, **en enracinant la préparation au mariage dans l'itinéraire de l'initiation chrétienne** :

"La situation sociale complexe et les défis auxquels la famille est appelée à faire face exigent de toute la communauté chrétienne davantage d'efforts pour s'engager dans la préparation au mariage des futurs époux (...) En ce qui concerne cette nécessité, les Pères synodaux ont souligné d'un commun accord l'exigence d'une plus grande implication de l'ensemble de la communauté, en privilégiant le témoignage des familles elles-mêmes, et d'un enracinement de la préparation au mariage dans l'itinéraire

de l'initiation chrétienne, en soulignant le lien du mariage avec le baptême et les autres sacrements. De même, la nécessité de programmes spécifiques a été mise en évidence pour la préparation proche du mariage, afin qu'ils constituent une véritable expérience de participation à la vie ecclésiale et approfondissent les différents aspects de la vie familiale " (*Amoris laetitia*, n° 206).

Dans cette même Exhortation, le Saint-Père donne de précieuses indications pour organiser la préparation immédiate au mariage dont nous aurons à nous inspirer :

"Il y a diverses manières légitimes d'organiser la préparation immédiate au mariage, et chaque Eglise locale discernera ce qui est mieux, en offrant une formation adéquate qui en même temps n'éloigne pas les jeunes du sacrement. il ne s'agit pas de leur exposer tout le Catéchisme ni de les saturer avec trop de thèmes (...) La qualité importe plus que la quantité, et il faut donner la priorité – en même temps qu'une annonce renouvelée du kérygme – à ces contenus qui, communiqués de manière attractive et cordiale, les aident à s'engager de tout cœur généreusement dans un parcours qui durera toute la vie. Il s'agit d'une sorte d'"initiation" au sacrement du mariage qui leur apporte les éléments nécessaires pour pouvoir le recevoir dans les meilleures dispositions et commencer avec une certaine détermination la vie familiale " (*Amoris laetitia*, n° 207).

- **La préparation au baptême des petits enfants**

Beaucoup de parents qui viennent frapper à la porte de l'Eglise pour une demande de baptême pour leur enfant ne sont pas des pratiquants réguliers. Leurs motivations peuvent être diverses. Là encore, nous devons les accueillir et les accompagner, en donnant une priorité à "une annonce renouvelée du *kérygme*", en adoptant une péda-

gogie catéchuménale. Il sera bon, comme pour le mariage, de renforcer les équipes de préparation, de les renouveler si nécessaire et de proposer une formation pour leurs membres. L'implication des prêtres dans l'accueil et l'accompagnement des parents est primordiale.

7. Donner une priorité à la pastorale familiale et la pastorale des jeunes

- **La pastorale familiale**

Il existe chez nous des associations et des groupes spirituels qui portent le souci de la famille (AFC, Equipes Notre-Dame, Vivre et aimer, etc.), mais il me semble urgent de donner une priorité, sur le plan diocésain et celui des communautés locales, à une pastorale d'ensemble de la famille. C'est un grand défi, aujourd'hui et demain, pour l'Eglise. Selon l'expression du Pape François, il s'agit d' "annoncer l'Evangile de la famille, aujourd'hui" :

"L'Eglise voudrait se rapprocher des familles avec une humble compréhension, et son désir est d'accompagner toutes les familles et chacune d'elles afin qu'elles découvrent la meilleure voie pour surmonter les difficultés qu'elles rencontrent sur leur route. Il ne suffit pas d'intégrer une préoccupation générique pour la famille dans les grands projets pastoraux. Pour que les familles puissent être toujours davantage des sujets actifs de la pastorale familiale, il faut un effort d'évangélisation et de catéchisme envers

la famille, qui l'oriente dans ce sens "
(Amoris laetitia, n° 200).



En même temps qu'une pastorale spécifiquement orientée vers les familles, le pape souligne le besoin, dans ce domaine, "d'une formation plus adéquate des prêtres, des diacres, des religieux et religieuses, des catéchistes et des autres agents pastoraux" (1). Il appartiendra au Service diocésain de la Formation d'y veiller.

1. Exhortation apostolique *Amoris laetitia*, n° 202.

- **La pastorale des jeunes**

Un pas important a été réalisé l'an passé avec la création d'une instance de coordination de la pastorale des jeunes, animée par une "Laïc en mission ecclésiale", à la fois responsable de l'Aumônerie diocésaine de l'Enseignement public (A.E.P.) et Adjointe en Pastorale à la direction de l'Enseignement catholique.

Tout en veillant à respecter la juste autonomie des divers groupes existants, il y a un grand enjeu et un défi, pour un petit diocèse, à proposer régulièrement des temps forts pour l'ensemble des jeunes, collégiens et lycéens. Les aumôneries, les communautés paroissiales, les mouvements ne peuvent, à eux seuls, prendre en compte la pastorale des jeunes. Je me réjouis des initiatives diverses et variées qui sont en train de voir le jour à un niveau diocésain : pèlerinages, camps, rencontres de jeunes avec l'évêque, école de prière, journée des confirmés de l'année précédente, etc.

Nous nous plaignons souvent de ne pas voir les jeunes dans nos églises. C'est vrai que c'est une souffrance pour les pasteurs et l'ensemble des fidèles. Il faut prendre en compte la réalité telle qu'elle est aujourd'hui, notamment le fait que la régularité est quelque chose de difficile pour la jeunesse, et même pour les adultes... ; on doit considérer aussi que le petit nombre de jeunes dans les aumôneries des communautés locales n'est pas très porteur pour eux et qu'ils ont besoin de rencontres plus larges, plusieurs fois dans l'année, avec des temps forts spirituels où ils peuvent faire l'apprentissage de la louange, de l'adoration eucharistique, de l'écoute de la Parole de Dieu et ainsi entrer dans une véritable expérience de la rencontre personnelle avec le Christ.

En lien avec la pastorale de la famille et la pastorale des jeunes, il faut aussi promouvoir celle des vocations. J'y reviendrai dans la troisième partie.



8. Développer la communication au service de la mission

La communication est une dimension très importante de la vie de l'Eglise et en Eglise : communication interne et communication avec la société. Nous vivons dans une culture fortement marquée par l'empreinte des *media*; chacun peut se rendre compte de l'influence qu'ils exercent sur les esprits. L'enjeu est grand pour l'Eglise, même si ses moyens sont limités, d'être une voix entendue dans le concert médiatique.

La communication est partie intégrante de la mission et du renouveau de l'évangélisation. On aurait bien tort de sous-estimer cette dimension. C'est vrai pour la presse écrite et encore plus pour les *media* numériques dont le champ d'action et la popula-

rité se sont développés à une vitesse vertigineuse. Un certain professionnalisme est nécessaire pour gérer au mieux l'outil de communication numérique. Toutefois, la compétence technique ne suffit pas ; il faut être capable d'intégrer le message chrétien dans cette nouvelle culture médiatique.

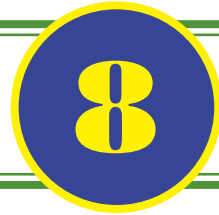
Nous devons porter une attention particulière à notre façon de communiquer et aux moyens dont nous disposons pour le faire ; sans doute en les améliorant sur le plan technique, mais aussi et surtout en faisant preuve de créativité et en développant l'interactivité, notamment dans l'utilisation des réseaux sociaux numériques.

Orientation Pastorale n°



MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU MODÈLE DE PRISE EN CHARGE DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Dans les cinq années à venir, en même temps que la création des «fraternités presbytérales», mise en place d'un nouveau modèle missionnaire de prise en charge des communautés locales, avec la création progressive de **trois ou quatre grands "Espaces Missionnaires"**. (Voir projet de carte en annexe).



CRÉATION DE NOUVELLES E.A.P. DANS "LES COMMUNAUTÉS LOCALES" OÙ IL N'EN EXISTE PAS ENCORE ET ELABORATION DE STATUTS POUR L'ENSEMBLE DES E.A.P.

- Une communauté Locale est un groupe de paroisses (actuels groupements paroissiaux), qui forme un ensemble humain suffisamment "étoffé" où l'Eglise vit sa mission en proximité avec les gens en étant capable de proposer les trois dimensions de la mission pastorale : catéchèse, célébration des sacrements et partage fraternel, surtout avec les plus pauvres. La Communauté locale est animée par une Equipe d'Animation Pastorale qui collabore avec les curés *in solidum*, particulièrement avec celui d'entre eux qui est en charge de la visiter.
- Dans les trois années à venir, des Equipes d'Animation Pastorale seront créées dans les Communautés Locales où il n'en existe pas encore.
- Durant l'année pastorale 2016-2017, après un travail en conseil presbytéral, l'évêque promulguera les Statuts des E.A.P. Dans chaque E.A.P., un "coordonnateur" sera nommé pour trois ans. Il sera chargé d'assurer au quotidien le lien avec les curés.

**DÉFINITION DES RESPONSABILITÉS
AU SEIN DES FRATERNITÉS PRESBYTÉRALES**

Dès la création d'une fraternité presbytérale, les curés *in solidum* définiront les responsabilités de chacun quant à la prise en charge des communautés locales et leur présence dans les divers domaines de la Pastorale, avec une priorité donnée au catéchuménat, à la famille (notamment pour la préparation au mariage et la préparation au baptême des petits enfants), aux jeunes et aux plus pauvres.

Orientation Pastorale n°



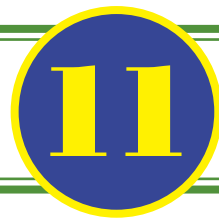
CRÉATION D'UN SERVICE PASTORAL DIOCÉSAIN DE LA FAMILLE, DES JEUNES ET DES VOCATIONS

Dans les deux années qui viennent, à côté du service de la catéchèse et du catéchuménat, de celui de la liturgie et des sacrements, de celui de la diaconie, un service pastoral diocésain de la famille, des jeunes et des vocations sera créé.

Ce Service diocésain comprendra donc trois "branches" qui devront travailler en synergie et promouvoir une "culture de l'appel", ainsi que de l'inter-générationnel :

- Pastorale de la Famille
- Pastorale des Jeunes
- Pastorale des vocations

Orientation Pastorale n°



CRÉATION D'UN SERVICE DIOCÉSAIN DE LA COMMUNICATION

Dès cette année pastorale sera créé un service diocésain de la communication, avec à sa tête un délégué épiscopal à l'information et à la communication (D.E.I.).

POUR UNE EGLISE APPELANTE

La vocation – du latin "*vocare*", qui signifie "appeler" – constitue le cœur de la vie chrétienne, elle définit l'Eglise et concerne donc aussi toute la pastorale de l'Eglise.

La première des vocations, celle qui fonde toutes les autres, est la vocation baptismale. Il est nécessaire pour chaque chrétien de ré-entendre ce premier appel pour savoir d'où il vient et où il va, ce qu'il est et comment il doit agir pour vivre en baptisé, mais aussi et surtout pour vivre la communion et la mission dans l'Eglise.

Les charges, les fonctions, et plus généralement toute mission dans l'Eglise, viennent d'un appel. On est appelé et on est envoyé. Cela tient à la nature même de l'Eglise, appelée et appelante.

Il me semble urgent pour notre Eglise diocésaine de se replacer devant cette réalité fondamentale de la vocation, de l'appel, pour être fidèle à sa mission. Une Eglise qui n'appellerait pas ne pourrait pas vraiment être missionnaire ; elle se contenterait d'administrer, de gérer la pénurie, d'essayer de "sauver les meubles", de "survivre" tant bien que mal.

A. Les fondements d'une église appelante

1. La vocation baptismale

La révélation chrétienne manifeste que toute personne humaine est appelée à vivre de la sainteté de Dieu. Dans sa Constitution sur l'Eglise, *Lumen Gentium*, le Concile Vatican II parle de "l'appel universel à la sainteté". Les chrétiens reçoivent cet appel comme une mission propre et explicite au jour de leur baptême. La mission fondamentale du chrétien est de répondre par toute sa vie à cette vocation primordiale, en vivant l'Evangile. Sa vocation est de devenir disciple du Christ, en Eglise, et de participer à sa mission d'annonce de l'Evangile au monde, de sanctification du monde et de service fraternel dans le monde.



Cet appel à la sainteté, dans la foi et la vie en Eglise, vécue par les baptisés, peut ensuite prendre corps de diverses façons : soit en vivant en laïcs, dans le monde, dans la vie conjugale et familiale, ou le célibat ; soit en recevant le sacrement de l'Ordre

(évêques, prêtres, diacres) ; soit en entrant dans la " vie consacrée " (vie religieuse apostolique ou monastique, vie d'ermite, de vierge consacrée, consécration dans un institut séculier).

2. Appelés et envoyés, à la suite du Christ, l'Envoyé du Père

Le Verbe éternel du Père ne s'est pas envoyé lui-même dans le monde. Il a été envoyé par le Père ; ce qui suppose qu'il a été appelé et qu'il a répondu à l'appel de son Père – comme nous le font comprendre les Paroles de cette hymne du Nouveau Testament : "Jésus, ayant la condition de Dieu, ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu (...) Il s'est abaissé devant nous obéissant (...)" (Ph 2, 6-8).

Les Douze eux-mêmes ont été appelés et envoyés par Jésus : *"Jésus gravit la montagne et il appela ceux qu'il voulait. Ils vinrent auprès de lui, et il en institua douze pour qu'ils soient avec lui et pour les envoyer proclamer la Bonne Nouvelle"* (Mc 3, 13-14). Après la résurrection, le Christ a envoyé les Apôtres : *"Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit..."* (Jn 20, 21).

A leur tour, les Apôtres ont appelé des hommes pour leur succéder, ceux qu'on appelle les évêques. Et, ainsi, *"la Tradition apostolique se manifeste et se conserve dans le monde entier par ceux que les*

apôtres ont faits évêques et par leurs successeurs jusqu'à nous"(1).

Les Evêques, à leur tour, appellent des collaborateurs, les prêtres et les diacres, pour exercer "le ministère de la communauté"(2). Ils appellent aussi des laïcs pour leur confier des missions particulières qu'ils accomplissent au nom de leur baptême et de leur confirmation. Les curés, aussi, appellent des collaborateurs pour exercer, avec leur aide et selon leurs charismes propres, leur mission de pasteurs.

Ainsi donc, dans l'Eglise, tout est affaire d'appel et d'envoi en mission.



1. Concile Vatican II, *Lumen Gentium*, n° 20.

2. Le n. 28 de *Lumen Gentium* résume ainsi cette succession d'appels et d'envois : "Le Christ, que le Père a consacré et envoyé dans le monde (Jn 10, 36), a, par les Apôtres, fait leurs successeurs, c'est-à-dire les évêques, participants de sa consécration et de sa mission. A leur tour, les évêques ont légitimement transmis, à divers membres de l'Eglise, et suivant des degrés divers, la charge de leur ministère. C'est ainsi que le ministère ecclésiastique, institué par Dieu, est exercé dans la diversité des ordres par ceux que déjà depuis l'Antiquité on appelle évêques, prêtres et diacres".

3. L'Eglise n'est ni une association, ni un club, ni un groupe d'amis.

L'un des dangers qui nous menace aujourd'hui est de vivre l'Eglise sur le mode associatif. Or, la vie des associations est basée sur le bénévolat (à l'opposé des entreprises qui emploient des salariés), lequel bénévolat concerne majoritairement des personnes retraitées. Leurs membres se cooptent et les activités de l'association – même les plus philanthropiques – sont "leur affaire". Il est bien difficile, dans ces conditions, de se remettre en cause et de ne pas se croire indispensable. Le résultat est que beaucoup d'associations deviennent vieillissantes ; leur mode de fonctionnement ne permet pas le renouvellement des structures, du fonctionnement et des personnes.

L'Eglise n'est ni une entreprise ni une association. Son but n'est pas d'assurer sa propre "reproduction", mais de toujours se recevoir elle-même d'un Autre et de répondre à sa vocation d'être en quelque sorte le sacrement du salut en ce monde⁽²⁾. Certes, certaines tâches 'administratives' (gestion, secrétariat) ou même pastorales (par exemple l'animation d'aumôneries de jeunes ou de Services diocésains) nécessitent un minimum de personnes qualifiées,

employées à temps plein ou partiel. Mais, de même que l'Eglise ne vit matériellement et pastoralement que des dons des fidèles, elle ne peut accomplir sa mission que grâce à la réponse généreuse de certains de ses membres qu'elle **appelle** à s'engager pour la vie, en les ordonnant évêques, prêtres ou diacres, pour exercer le ministère de la communauté, ou à s'engager pour un temps déterminé et des missions particulières, fondées sur le baptême et la confirmation. Ces personnes ne sont pas des "bénévoles". Elles ont été appelées par l'Evêque ou par les pasteurs des paroisses. Elles n'ont pas été cooptées et ne se sont pas nommées elles-mêmes. L'Eglise, à l'exemple de son Seigneur et Serviteur, se considère comme la servante de Dieu ; certains de ses membres qui y exercent un office, une charge, une fonction, un engagement particulier (du pape au sacristain) doivent le faire dans un esprit de **service**, sans se croire indispensables, selon la parole même de Jésus à ses disciples : *"De même vous aussi, quand vous aurez fait tout ce que Dieu vous a commandé, dites-vous : 'Nous sommes des serviteurs quelconques'"* (Lc 17, 10).

2. Cf. Chap. I et II de la Constitution *Lumen Gentium* du Concile Vatican II.

B – Développer dans notre Eglise diocésaine une "culture" de l'appel

1. Revenons à l'appel fondateur du baptême

Permettez-moi de répéter encore le principe de base qui doit animer ces nouvelles orientations pour notre diocèse : le temps est plus important que l'espace. J'ai conscience d'être le premier évêque de Tulle à ne plus pouvoir agir sur les structures (notamment paroissiales) pour essayer de "tenir" ce qui existe encore. Voilà pourquoi, je ne veux pas toucher aux structures paroissiales, mais au "fonctionnement" pastoral de leur prise en charge. D'où l'idée d'une sorte de "redéploiement" des prêtres en "Fraternités presbytérales" et d'une conversion de la manière d'assumer la charge curiale. Autrement dit, initier un nouveau processus dans le temps.

Ce qui est vrai pour les prêtres doit l'être aussi d'une certaine manière pour les laïcs. Vouloir en quelque sorte faire assumer par les laïcs ce que les prêtres ne peuvent plus faire serait une grave erreur. En revanche, il est urgent que le peuple chrétien prenne conscience de sa responsabilité – au nom du baptême et de la confirmation – de faire vivre l'Eglise qui est en Corrèze. J'ai déjà dit que nous pouvions actuellement compter sur de nombreux laïcs engagés dans la vie de l'Eglise. Et je leur suis infiniment reconnaissant pour tout ce qu'ils accomplissent dans les diverses missions qui leur ont été confiées. Mais, soyons aussi réalistes : bon nombre d'entre eux sont des retraités, engagés depuis déjà de nom-



breuses années. Nous risquons, demain, de nous retrouver avec les laïcs dans la même situation que celle du clergé !

Que devons-nous faire ? **Retrouver le sens profond de la vocation baptismale, de l'Appel fondateur de l'Eglise ! Le baptême doit poser à chaque chrétien la même question : comment vais-je vivre en frère et en apôtre, être disciple-missionnaire, vivre la communion fraternelle et accomplir ma mission d'envoyé du Christ pour que l'Eglise s'édifie ici, maintenant et demain, afin que l'Evangile soit annoncé, les sacrements célébrés et le service des frères assuré ?** Les difficultés actuelles ne seront pas résolues par des aménagements de structures, mais par le retour à l'Appel premier, une adhésion à son dynamisme, bref, par une conversion à l'Appel baptismal.

2. Retrouvons ensemble le sens de l'appel et de l'envoi en mission des Laïcs

Il y a quelques années, un évêque, dans un écrit sur la pastorale des vocations, faisait cet amère constat : *"Les chrétiens 'manquent d'air' pour inviter et appeler. Ce sont des jeunes qui ne sont jamais invités – ou si exceptionnellement – à venir animer la liturgie. Ce sont ces deux personnes trop dévouées qui, depuis dix-sept ans, géraient catéchèse et liturgie sans jamais avoir appelé quelqu'un pour les assister. C'est cette famille qui avait mis la main sur la paroisse et y faisait tout... On pourrait multiplier des exemples. Tous proclament : 'les autres ne savaient pas'. Les autres ne donnent rien parce que les places sont prises : manque d'air. On ne croit pas que Dieu, Lui, fait confiance. Alors les places sont prises, les fonctions remplies, les charges tenues. On n'a besoin que de successeurs : ce n'est pas très appelant"*.

Je n'irai pas jusqu'à dire qu'il en est ainsi chez nous. Cependant, j'ai constaté que des situations semblables peuvent bel et bien exister, comme dans tous les diocèses. Mais, plutôt que de viser des cas particuliers, il me semble plus profitable de travailler, tous ensemble, à changer un état d'esprit, une mentalité où on finit par perdre le sens de l'appel. Combien de fois n'ai-je pas entendu dire : *"je continue parce qu'il n'y a personne pour me remplacer"*. Cette résignation est mortifère. **Evêque, prêtres, diacres, laïcs et consacrés, nous devons retrouver le sens de l'appel et de l'envoi en mission. Cela s'avère indispensable et prioritaire dans les domaines suivants : la catéchèse des enfants, les aumôneries de jeunes, les**



Equipes d'Animation Pastorale, les Equipes de préparation au baptêmes et au mariage, les Equipes d'accompagnement des catéchumènes. Le premier effort consiste à rendre les chrétiens conscients de leur appel, non seulement en le leur disant, mais en leur faisant vivre, eux-mêmes, leur propre appel.

Nous devons tous travailler, et en premier lieu tous ceux qui ont une responsabilité pastorale, à éveiller le "réflexe" missionnaire chez tout baptisé. La vocation baptismale fait de chacun un disciple-missionnaire :

*"En vertu du Baptême reçu, chaque membre du Peuple de Dieu est devenu disciple missionnaire (cf. Mt 28, 19). Chaque baptisé, quelle que soit sa fonction dans l'Église et le niveau d'instruction de sa foi, est un sujet actif de l'évangélisation, et il serait inadéquat de penser à un schéma d'évangélisation utilisé pour des acteurs qualifiés, où le reste du peuple fidèle serait seulement destiné à bénéficier de leurs actions. **La nouvelle***

évangélisation doit impliquer que chaque baptisé soit protagoniste d'une façon nouvelle. Cette conviction se transforme en un appel adressé à chaque chrétien, pour que personne ne renonce à son engagement pour l'évangélisation, car s'il a vraiment fait l'expérience de l'amour de Dieu qui le sauve, il n'a pas besoin de beaucoup de temps de préparation pour aller l'annoncer, il ne peut pas attendre d'avoir reçu beaucoup de leçons ou de longues instructions" (Evangeli gaudium, n° 120).

Un obstacle souvent mentionné pour l'appel de personnes nouvelles et plus jeunes est qu'elles n'ont pas le temps à cause de leur profession, de leur vie familiale, d'autres engagements... Mais peut-on se satisfaire de cet argument ? Si oui, cela signifierait que l'Eglise doit se résoudre à n'appeler que des retraités, des célibataires ou des personnes sans emploi. Autrement dit ceux qui ont tout leur temps à consacrer dans un service d'Eglise. Doit-on se résigner à devenir une Eglise du 3^{ème} ou du 4^{ème} âge ? De plus, il est important pour l'appel de nouvelles personnes de veiller à prendre en compte la diversité des "sensibilités" dans l'Eglise, en nous acceptant les uns les autres, avec la richesse de nos différences.

Un autre obstacle, lui aussi souvent formulé : l'absence ou le manque de formation – par exemple pour être catéchiste. Mais

alors, cela signifierait-il que des parents chrétiens sont inaptes à transmettre la foi à leurs enfants et délèguent cette mission à des grands-parents ? La catéchèse serait-elle une affaire de spécialistes ? Il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs. **Commençons par appeler et ensuite, accompagnons et formons.** Cette tâche d'accompagner ceux à qui on confie une mission, de les former, est nécessaire et doit être une priorité pour les prêtres et pour des laïcs déjà formés. Les prêtres ne peuvent pas faire eux-mêmes la catéchèse à tous les enfants, mais ils doivent y être très présents, en particulier pour accompagner et soutenir les catéchistes.

Un troisième obstacle qui peut gêner l'engagement de laïcs est la non définition de la durée de la mission. **J'invite les pasteurs à toujours confier une mission – de la plus petite à la plus grande – pour un temps déterminé.** C'est très important pour que les personnes appelées ne refusent pas de répondre positivement par peur d'être prisonnières ou bien pour que celles qui se sont engagées ne deviennent pas 'propriétaires' de la mission. **La durée de trois ans, renouvelable une fois, me paraît raisonnable.** Cela permet d'apporter beaucoup d'air à la pastorale et de ne pas se scléroser. Une fois la durée du mandat terminée, rien n'empêche de s'engager dans une autre mission.

3. L'appel au ministère presbytéral et à la vie consacrée

L'appel au ministère sacerdotal doit s'intégrer dans cette "culture diocésaine de l'appel". C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la mission du Service diocésain des vocations, lequel porte aussi le souci des vocations au diaconat et à la vie consacrée. Ce Service doit travailler en lien avec la Pastorale des jeunes et la Pastorale de la Famille.

Nous devons cesser d'envisager la vocation au ministère sacerdotal comme étant seulement l'affaire personnelle de quelques jeunes qui auraient le désir d'être prêtres. Le peuple chrétien peut-il continuer de ressentir la vocation comme quelque chose d'exceptionnel qui concerne quelques individus qui tomberont du ciel, qui surgiront d'on ne sait où ?

C'est Dieu qui appelle à son service. L'Evangile l'indique clairement lorsque le Christ commande à ses disciples de "*prier le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson*" ; ce commandement intervient après que Jésus ait été "*saisi de compassion*" à la vue des foules "*parce qu'elles étaient désemparées et abattues comme des brebis sans berger*" (Mt 9, 36-37). Nous devons être persuadés que Dieu appelle aujourd'hui comme hier des jeunes gens à devenir les pasteurs du troupeau. Mais cet appel n'est jamais déconnecté de la ferveur apostolique des communautés chrétiennes, de leur désir d'engendrer des bergers pour les enseigner, les sanctifier et les guider, de leur prière fervente pour les vocations. Tel est le sens de la demande de Jésus aux disciples.



Que serait une Eglise où la vie consacrée ne serait plus présente ? Songeons au travail apostolique accompli par les congrégations religieuses depuis des siècles dans notre diocèse. Certes, la plupart des œuvres tenues jadis par les religieuses, dans le monde de l'éducation ou de la santé, ont aujourd'hui disparu, parce que la société civile a pris progressivement en charge ces services. Il n'empêche que la dimension prophétique de la vie consacrée, comme témoignage du Royaume, reste toujours d'actualité. C'est particulièrement vrai pour la vie contemplative. Nous pouvons nous réjouir que plusieurs jeunes gens originaires de notre diocèse soient entrés, ces dernières années, dans une congrégation religieuse ou un monastère, même si pour cela ils ont dû quitter la Corrèze. On ne s'appauvrit pas en donnant généreusement aux autres !



Les familles chrétiennes sont-elles prêtes à promouvoir les vocations, sont-elles désireuses d'encourager un de leurs enfants à la vie sacerdotale ou religieuse, sont-elles disposées à prier pour cette cause ? Comment parle-t-on des prêtres dans les familles ? Estime-t-on leur ministère, malgré les défauts et les limites des personnes ? Les communautés paroissiales, à travers les acteurs de la pastorale, encourageant-elles des jeunes à s'engager dans la vie ecclésiale, leur confie-t-on des responsabilités, leur fait-on confiance ? A-t-on le souci de la participation des enfants et des jeunes à l'eucharistie dominicale, en parti-

culier en les rendant actifs pour le service de l'autel et de l'assemblée ?

J'invite tous les chrétiens à s'interroger sur la pastorale des vocations à partir de l'enseignement du Pape François dans l'Exhortation *Evangelii gaudium* :

"En de nombreux endroits les vocations au sacerdoce et à la vie consacrée deviennent rares. Souvent, dans les communautés, cela est dû à l'absence d'une ferveur apostolique contagieuse, et pour cette raison elles n'enthousiasment pas et ne suscitent pas d'attrance. Là où il y a vie, ferveur, envie de porter le Christ aux autres, surgissent des vocations authentiques. Même dans les paroisses où les prêtres sont peu engagés et joyeux, c'est la vie fraternelle et fervente de la communauté qui réveille le désir de se consacrer entièrement à Dieu et à l'évangélisation, surtout si cette communauté vivante prie avec insistance pour les vocations et a le courage de proposer à ses jeunes un chemin de consécration spéciale" (*Evangelii gaudium*, n° 107).

4. Appeler des communautés nouvelles

Afin de favoriser cette "culture de l'appel" concernant toute l'Eglise – clergé, laïcs et consacrés – **nous avons besoin de pouvoir nous appuyer sur des forces nouvelles venant de l'extérieur**, susceptibles d'apporter une nouvelle "jeunesse" à l'élan missionnaire. Le fait que depuis 20 ans, il n'y ait pas eu d'ordination de jeunes prêtres constitue un premier handicap qu'on ne peut pas sous-estimer. S'y ajoute un second

: notre diocèse a vu partir, il y a quelques années, la Communauté du Verbe de Vie, mais n'a pas accueilli de Communautés dites "nouvelles". Depuis mon arrivée, j'ai vu partir deux communautés de religieuses, à Tulle, si bien que la ville de Tulle n'a plus de communauté religieuse. Or, nous savons tous l'importance dans une Eglise diocésaine de la présence de la vie consacrée, apostolique et contemplative.

J'ai déjà dit que dans 7 ans, le diocèse ne pourra compter que sur une dizaine de prêtres diocésains en activité, de moins de 75 ans. Par ailleurs, étant donné l'âge des religieuses présentes dans nos paroisses, la fermeture de Communautés ne pourra, hélas, que continuer. Je ne peux pas, nous ne pouvons pas nous résigner à cet état de fait.

En ce qui concerne les prêtres, il me semble indispensable de faire appel à une **Communauté de prêtres** qui pourra prendre en charge l'un des quatre "espaces missionnaires". En Conseil presbytéral, les prêtres se sont prononcés favorablement et à l'unanimité pour cette option. Nous devons aussi continuer de **faire appel à quelques prêtres venant de l'Etranger** ; sans doute un ou deux par Fraternité pres-

bytérale. J'en profite pour exprimer la reconnaissance du diocèse aux prêtres de l'Etranger qui sont déjà chez nous, depuis plus ou moins longtemps. Leur présence est une richesse et elle nous ouvre à l'Eglise universelle. A l'avenir, les fraternités presbytérales devraient faciliter leur insertion. Nous ne pouvons pas envisager de faire appel à eux pour "boucher des trous".

En ce qui concerne la vie consacrée, des contacts ont été pris avec **une Communauté missionnaire nouvelle** (composée de prêtres, de consacrés, de familles), **la Communauté de Villaregia**, en Italie, dont le charisme est d'animer des missions paroissiales. D'autres contacts sont à prendre avec des communautés de religieuses apostoliques.

Orientation Pastorale n°



ENTRER DANS UN PROCESSUS D'APPEL ET D'ENVOI EN MISSION DE PERSONNES NOUVELLES

Dès cette année pastorale et pour les suivantes, pour la catéchèse des enfants, les aumôneries de jeunes, la pastorale dans les écoles catholiques, les équipes de préparation au baptême et au mariage, les équipes d'accompagnement des catéchumènes, que chaque baptisé se sente concerné, dans sa communauté, par ce renouveau de l'appel dans ces secteurs clefs de la pastorale.

Orientation Pastorale n°

13

RENOUVELLER LES EQUIPES D'ANIMATION PASTORALE

Dès cette année pastorale, commencer à prévoir l'appel de nouvelles personnes pour renouveler les membres des Equipes d'Animation Pastorale.

- Dans la plupart des groupements paroissiaux, le mandat de trois ans des membres de l'E.A.P. prend fin en 2016. Ce mandat est renouvelable une fois. Pour éviter que dans trois ans, on doive renouveler l'équipe au complet, on veillera à renouveler, dès cette année pastorale, la moitié des membres, afin de pouvoir assurer une continuité de l'action pastorale dans le temps tout en apportant un souffle nouveau.
- Pour effectuer ce renouvellement des E.A.P., on se conformera aux STATUTS des E.A.P. que je promulguerai au deuxième trimestre (après travail en Conseil presbytéral).

Orientation Pastorale n°

14

FORMATION ET RESSOURCEMENT SPIRITUEL

Dans une «culture de l'appel» en église, la formation n'a pas d'abord une visée «technique». Elle cherchera avant tout à conformer spirituellement les personnes au Christ; c'est cette conformité qui sera susceptible de les rendre plus aptes à annoncer, à prier et à vivre la fraternité.

- Dans les deux années qui viennent, le Service Diocésain de Formation sera renouvelé, de telle façon qu'il ait la responsabilité de penser et d'organiser l'ensemble des formations proposées dans le diocèse, en lien avec les autres services diocésains. Ceci dans le but d'éviter un émiettement de la formation et une dépense excessive d'énergie, alors que nos forces sont limitées. Il aura aussi la charge d'inventer des lieux et des temps pour le ressourcement spirituel de tous les acteurs de la vie pastorale. Il devra mettre l'accent sur les formations concernant les E.A.P., les personnes qui accompagnent des catéchumènes adultes, les membres des équipes de préparation au baptême et au mariage, les personnes concernées par la pastorale familiale.

- Chaque année, le Service diocésain de Formation prévoira, le mardi saint, une journée de Récollecion pour les prêtres, les diacres, les responsables des Services pastoraux diocésains et les membres des E.A.P. Elle se terminera par la participation à la célébration de la Messe chrismale.

- Chaque année, début septembre, l'Evêque réunira tous les acteurs de la vie pastorale (curés, E.A.P., Services diocésains, catéchistes, Equipes liturgiques, animateurs de la Pastorale des jeunes, Equipes de préparation au baptême et au mariage, Equipes d'accompagnement des catéchumènes, Equipes funéraires) pour une demi-journée de lancement de l'année pastorale.

Orientation **P**astorale n°

15

APPEL À UNE COMMUNAUTÉ DE PRÊTRES ET UNE OU DEUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Afin de donner un souffle supplémentaire à notre élan missionnaire, on fera appel à une communauté de prêtres venant de l'extérieur et à une ou deux communautés religieuses.

Conclusion

En donnant à notre diocèse ces Orientations pastorales qui fixent un cap, initient des processus nouveaux et indiquent un certain nombre de réformes, en vue d'un renouveau de l'Évangélisation, j'ai bien conscience que je demande aux prêtres, aux responsables des Services diocésains, aux Équipes d'Animation Pastorale, à tous les acteurs de la vie paroissiale, à tous les fidèles, un effort de conversion, des changements dans la manière, le style, de vivre en Église. Tout cela ne tombe pas d'en haut ; c'est le fruit de deux années de travail en diocèse. J'ai regardé et écouté, les Conseils diocésains ont fait œuvre de discernement et ont proposé des voies possibles pour avancer, pour "aller de l'avant" (selon une expression favorite du pape François), pour donner un élan missionnaire nouveau à notre Église en Corrèze.

Ces réformes se mettront progressivement en place dans les cinq années à venir ; elles rythmeront le travail pastoral des Conseils de l'évêque, des Services pastoraux diocésains, des Communautés locales, de l'Enseignement catholique et de tous les autres services et mouvements. C'est dire qu'elles concernent tous les baptisés. Chacun est appelé à y apporter sa pierre, son énergie et par dessus tout sa confiance dans l'Esprit Saint qui, aujourd'hui comme à la première Pentecôte et tout au long de notre histoire, ne cesse de nous guider et de nous animer pour que s'édifie une Église fraternelle, missionnaire et appelante, qui soit signe et ferment du Royaume de Dieu.

Nous sommes à une étape nouvelle dans la vie du diocèse de Tulle, à l'aube de la célébration du Jubilé de ses 700 ans d'existence. Ainsi, nous n'entrerons pas dans cette célébration avec ce qui menace nos

vieilles Eglises occidentales – "la psychologie de la tombe, qui transforme peu à peu les chrétiens en momies de musée", selon l'expression du Pape François (*Evangelii gaudium*, n° 83) – mais avec au cœur la belle vertu de l'Espérance chrétienne qui nous tourne vers le but de notre pèlerinage de la foi, dans une marche quotidienne animée par l'Esprit de communion fraternelle, en vue de la mission.

Avec vous tous, chers frères et sœurs dans le Christ, je confie à l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, "Etoile de la nouvelle évangélisation", "Mère de l'Evangile vivant", ainsi qu'à l'intercession de saint Martin de Tours, patron de notre diocèse – en ce 700^{ème} anniversaire de sa naissance –, de saint Martial – premier évêque de Limoges –, de saint Etienne d'Obazine, de Jacques Lombardie et de Pierre Dumoulin Borie, missionnaire martyr du Vietnam, la mise en œuvre de ces Orientations Pastorales ; qu'ils nous obtiennent une nouvelle ardeur missionnaire pour porter à tous l'Evangile de la Joie et de la Vie.

Donné à Tulle, le 1^{er} octobre 2016,
en la fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne des Missions

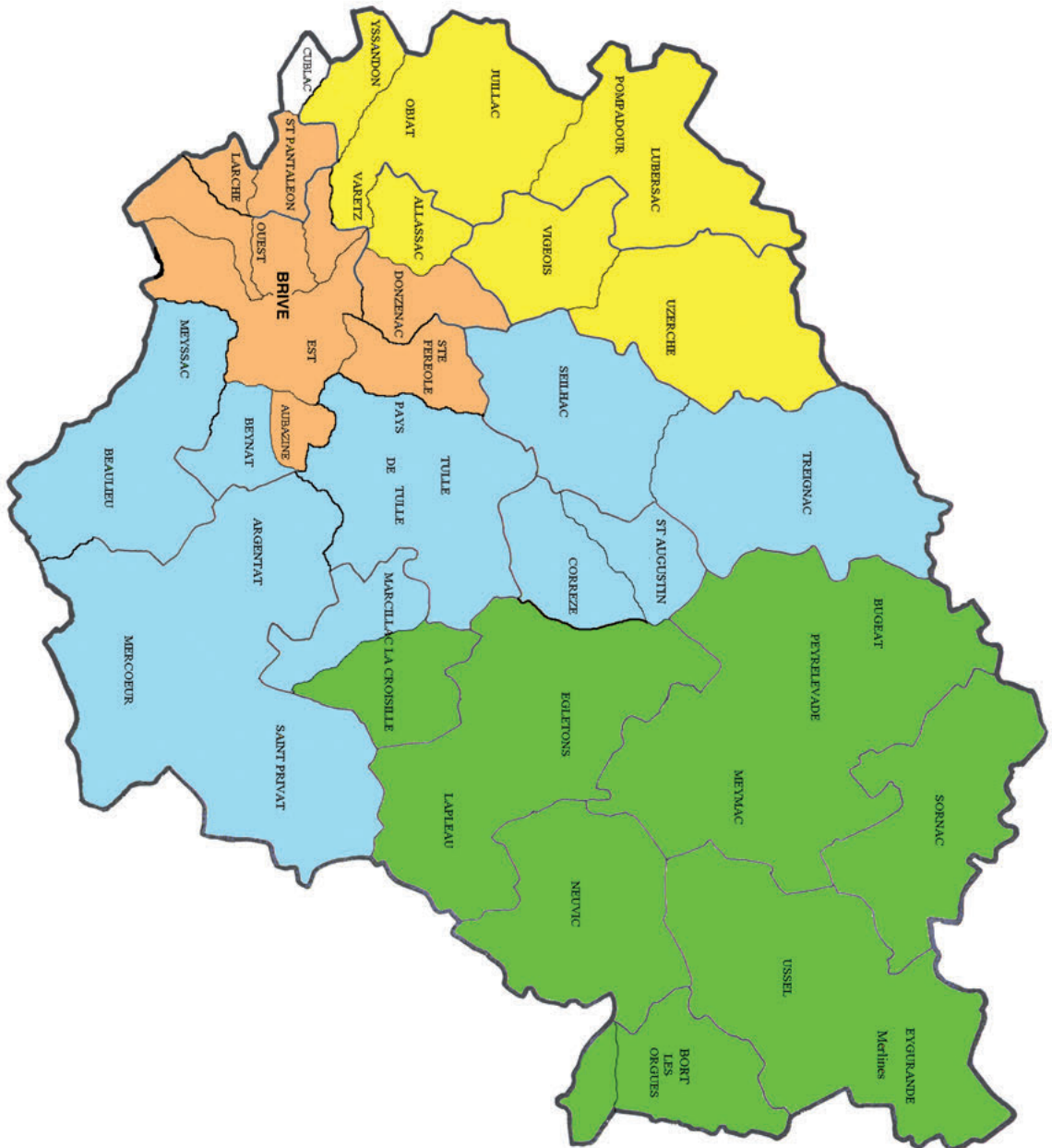
Votre évêque,



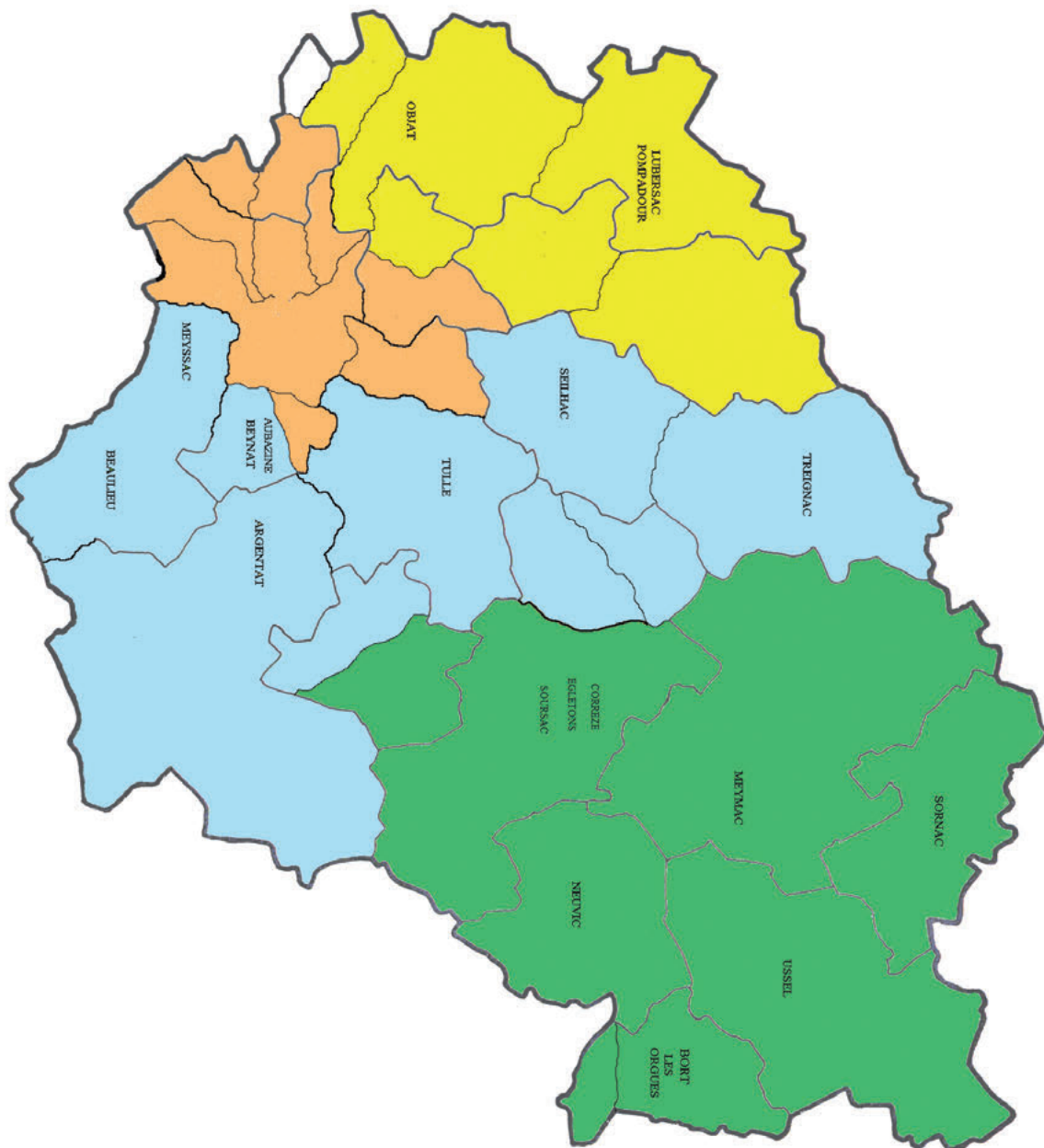
✠ Francis BESTION

Annexes

Projet de 3 ou 4 "espaces missionnaires"



Les E.A.P. nommées



Echéancier

2016/2017

Promulgation
des statuts des E.A.P.
Orientation n° 8

Appeler et envoyer en
mission des personnes
nouvelles
Orientation n° 12

Renouveler
les membres des E.A.P.
Orientation n° 13

Un service diocésain
de la communication
Orientation n° 11

2016/2018

Création de nouvelles E.A.P. **Orientation n° 8**

Susciter de nouveaux groupes de lecture
de la Parole de Dieu **Orientation n° 4**

Favoriser des temps de prière communautaire
en semaine **Orientation n° 5**

Création d'un service pastoral de la famille,
des jeunes et des vocations **Orientation n° 10**

Renouvellement du Service diocésain
de la Formation **Orientation n° 14**

2016/2019

Création des fraternités locales missionnaires **Orientation n° 1**

Création d'un service pastoral de la diaconie **Orientation n° 3**

Création du Conseil de la diaconie **Orientation n° 3**

2016/2021

Appeler et envoyer en mission des personnes nouvelles **Orientation n° 12**

Favoriser les rassemblements pour l'Eucharistie dominicale en un lieu central **Orientation n° 6**

Création des fraternités presbytérales **Orientation n° 2**

Définition des responsabilités de chaque prêtre **Orientation n° 9**

Création de quatre espaces missionnaires **Orientation n° 7**

Guide de travail

pour

l'appropriation des Orientations pastorales diocésaines

Il est indispensable que les catholiques puissent s'approprier le texte des Orientations. C'est vrai sur un plan personnel, mais plus encore au niveau communautaire: paroisses, services pastoraux diocésains, Enseignement catholique, aumôneries, mouvements, associations, etc.

Cela supposera qu'au cours de l'année pastorale 2016-2017, les curés et les responsables des divers groupes organisent des rencontres de travail.

Les curés inviteront l'évêque à une rencontre paroissiale, au deuxième ou troisième trimestre de l'année pastorale.

Que signifie "s'approprier" le texte ?

- L'accueillir comme tel, c'est-à-dire avec bienveillance, comme une parole qui vient du Pasteur du diocèse ;
- Chercher à le comprendre, par une lecture et un travail personnels, et, ensuite, par un travail en groupe ;
- Repérer plus particulièrement ce qui concerne chacun personnellement ou ce qui concerne le groupe qui se réunit pour l'étudier ;
- Commencer à le mettre en œuvre par des décisions concrètes et précises, avec échéancier si nécessaire.
- A la suite de chaque rencontre, le responsable du groupe (curé, responsable du service, de l'équipe, du groupe, du mouvement) envoie un compte-rendu écrit à l'évêché).

A - Lecture personnelle :

1. Je prends le temps de **lire** le texte dans son entier.
2. Je le **relis en notant** :
 - les points qui peuvent faire difficulté pour moi, que je ne comprends pas bien, pour lesquels je me pose des questions ;
 - les points qui me concernent plus particulièrement, comme baptisé, comme membre de tel ou tel groupe ecclésial, comme responsable d'un service, d'un mouvement, etc. ;
3. Quelles décisions je prends pour **mettre en œuvre** ce qui me concerne;
4. Je suscite une rencontre avec d'autres ou je me rends à une réunion proposée, pour réfléchir sur les Orientations et leur mise en œuvre – réunion où je ferai part de mes propres réflexions à partir de ma lecture personnelle.

B - Travail en groupe :

Pour ce travail, on demandera aux participants d'avoir fait préalablement une lecture personnelle du texte (cf. ci-dessus)

1. **Dans les Communautés locales (groupements paroissiaux) :**

- **Equipe d'Animation pastorale (E.A.P.)** – curé et autres membres de l'Equipe :
 - Chacun s'exprime à partir de sa lecture personnelle ;
 - Relire ensemble tout ce qui touche de près ou de loin au rôle des E.A.P. ;
 - Chercher ensemble à éclaircir les questions qui peuvent se poser ; Travailler la mise en œuvre (notamment la création des Fraternités Locales Missionnaires).
- Divers groupes paroissiaux :

Même schéma que pour les E.A.P., mais en retenant ce qui concerne en propre le groupe.

● **Rencontre avec invitation large des fidèles** (avec présence de l'E.A.P. qui se sera déjà réunie)

- Inviter l'Evêque à la rencontre ;

- Le curé conduit la réunion ;

- Prévoir trois temps :

1. La parole est donnée à ceux qui souhaitent s'exprimer (questions, réactions, propositions)

2. Prise de parole de l'Evêque

3. Travail ensemble sur des points incontournables : carte des "Espaces missionnaires", Fraternités Locales Missionnaires, Eucharisties dominicales, etc.

2. **Dans les Services pastoraux diocésains :**

● Au 1er trimestre, chaque Service organisera une rencontre en invitant le Vicaire Général.

Deux temps dans la réunion :

- Expression de chacun sur l'ensemble du texte ;

- Etude des points qui concernent le Service.

● Au deuxième trimestre : rencontre de tous les responsables des Services avec l'Evêque (organisée par le Vicaire Général).

3. **Dans l'Enseignement catholique :**

Le Directeur d'Etablissement réunira le Conseil pastoral, en y invitant l'Adjointe en Pastorale de la Direction diocésaine.

- 1^{er} temps : expression de chacun sur l'ensemble du texte

- 2^{ème} temps : étude des points qui concernent la pastorale des jeunes.

4. **Dans les diverses aumôneries** (A.E.P., Hôpitaux, prison, Gens du Voyage), **les Associations** (famille, solidarité, etc.), **les mouvements, les groupes spirituels**

On consacrerà une ou plusieurs rencontres du groupe à un partage autour du texte des Orientations.

- 1er temps : expression de chacun sur l'ensemble du texte ;
- 2ème temps : étude des points qui concernent le groupe ;

5. **Dans les Equipes de Prêtres et les Doyennés**

On y consacrerà plusieurs rencontres, en étudiant les diverses orientations qui concernent les paroisses et les Fraternités presbytérales. Même si les Fraternités ne seront créées que progressivement, il est bon de se demander comment déjà peuvent être mis en place, en équipe ou en doyenné, certains points (réunions hebdomadaires, repas, etc.).

C'est très important qu'un chemin commence dès maintenant.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Avancez en eau profonde,
et lâchez vos filets
pour la pêche

Lc 5,4

